



Achat bien immobilier pour mon fils

Par **karine00**, le **27/06/2014** à **18:18**

bonjour

je viens de vendre une maison et je souhaiterai avec cet argent acheter un appartement a mon fils pour la somme de 97000 euros la transaction se fera entre notaire j ai 2 autres enfants que je ne vois pratiquement jamais voila pourquoi je ne leur donnerai rien et je n aurai plus rien a leur donner mon fils a peur d avoir des ennuies avec les impôts ou avoir des problèmes a mon décès de plus pourra t il vendre son appartement et profiter de cet argent comme il veut sans que ses frères lui fassent des ennuies cordialement karine

Par **janus2fr**, le **27/06/2014** à **18:32**

Bonjour,

Lors de votre décès, les autres enfants pourraient demander que cette donation soit rapportée à la succession, auquel cas votre fils pourrait être contraint de payer une soulte à ses 2 frères ou soeurs.